



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 30
Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA	
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Convention d'application 2025 - Convention de partenariat 2023-2025 - Université Bourgogne Europe - Ville de Dijon - Dijon métropole - Demande de subvention**

L'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation constituent des leviers essentiels pour renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire de Dijon métropole. L'Université Bourgogne Europe (UBE) joue un rôle clé en tant qu'acteur majeur de ce développement, contribuant activement à la dynamisation du tissu économique local et à la stimulation de l'innovation.

Depuis le 1er janvier 2025, l'université de Bourgogne est devenue l'Université Bourgogne Europe en tant qu'établissement public expérimental (EPE). Cette transformation ne modifie pas pour sa dernière année, les termes de la convention de partenariat UniverCités 2023-2025 associant les partenaires UBE, Dijon métropole et Ville de Dijon.

Une nouvelle convention sera établie sur le prochain mandat, mieux articulée aux thématiques et actions de l'UBE et tenant compte d'une nouvelle dimension prise par l'établissement qui associe dans sa gouvernance 12 établissements composantes, partenaires ou associés.

La métropole soutient le développement universitaire autour de quatre axes principaux :

- Proposer une offre de formation et de recherche de qualité, en adéquation avec le cadre de vie offert aux étudiants et à la communauté universitaire,
- Faire converger cette offre avec les besoins émergents et futurs du monde socio-économique, tout en favorisant les échanges entre le monde de la recherche et celui des entreprises,
- Accroître l'attractivité du territoire métropolitain dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment en lien avec les filières d'excellence et les projets structurants du territoire,
- Soutenir l'excellence internationale de l'Université.

L'Université Bourgogne Europe est une institution pluridisciplinaire, réunissant 2 838 personnels enseignants, chercheurs, ingénieurs, administratifs et techniques, pour accueillir près de 33 348 étudiants sur l'ensemble de ses campus, dont 28 195 à Dijon. Elle poursuit une double ambition : offrir une formation et une recherche diversifiées tout en rayonnant à l'échelle internationale. L'université, répartie sur six campus dans quatre départements de la région Bourgogne-Franche-Comté, est particulièrement attachée à la richesse et à la diversité de son offre de formation, et se distingue par son ouverture internationale, avec 3 326 étudiants internationaux inscrits.

Afin de répondre à ces objectifs, l'Université Bourgogne Europe, Dijon métropole et la Ville de Dijon ont noué, depuis plusieurs années, un partenariat solide. La convention de partenariat pour la période 2023-2025 met l'accent sur trois leviers prioritaires, chacun décliné en actions et projets concrets :

- Développer et promouvoir des services pour les étudiants et la communauté universitaire,
- Renforcer les collaborations avec les filières d'excellence du territoire,
- Développer des équipements favorisant l'innovation.

Cette convention-cadre donne lieu à deux conventions d'application annuelles et propose une organisation de travail entre les équipes de l'Université et celles des collectivités, permettant ainsi une meilleure anticipation et gestion des actions et projets en accord avec les objectifs définis dans le partenariat. La présente convention d'application détaille les actions qui seront financées au titre de l'année 2025, dans le cadre d'un financement annuel de 240 000 € par Dijon métropole.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention d'application de juin 2025 intervenant entre l'Université Bourgogne Europe, la Ville de Dijon et Dijon métropole ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte découlant de cette convention ;

- **d'autoriser** le versement des subventions en fonctionnement à hauteur de 139 892 €, et de subvention d'investissement à hauteur de 74 000 €, selon les modalités de versement précisées dans la convention d'application 2025 jointe en annexe ;
- **de dire** que les crédits se rapportant à cette convention sont inscrits annuellement au budget de la collectivité.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	